



BUDGET PRÉVISIONNEL 2025 DE LA COMMUNE

Dans ce bulletin municipal, nous mettons en avant l'importance de la démocratie participative et de l'écoute des besoins de nos citoyens dans l'élaboration du budget. Nous constatons avec fierté la dynamisation de notre commune. Nous travaillons à revitaliser notre territoire et à offrir des services de qualité à tous. Nous sommes déterminés à assurer une utilisation optimale du budget, afin de garantir un avenir prospère pour notre commune. Votre confiance et votre participation sont essentielles dans ce processus..

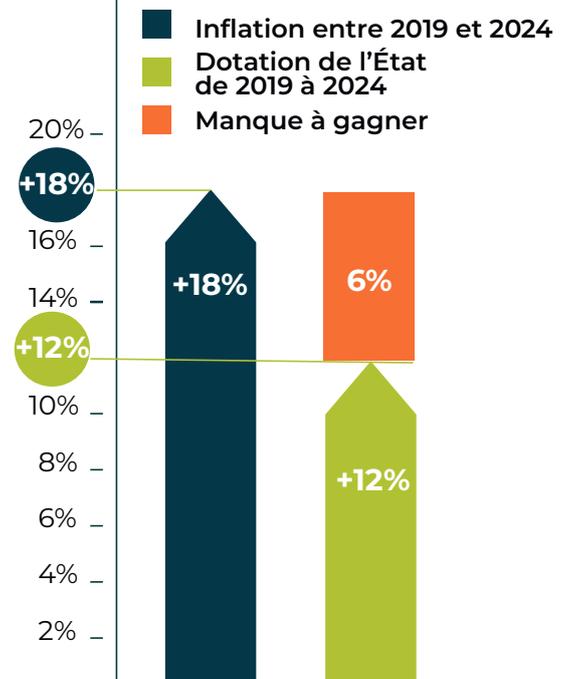
QUELS SONT LES IMPACTS DE LA LOI DE FINANCES 2025 SUR LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE ?

La loi de finances 2025 a été votée très tard, les paramètres précis n'ont été connus que mi février. Nous avons donc attendu le mois de mars pour finaliser notre budget de façon la plus précise possible.

Sur le long terme nous subissons le **tassement des dotations de l'État** : entre 2019 et 2024, elles n'ont augmenté que de 12% alors que l'inflation dans le même temps était de 18% : nous avons donc perdu du pouvoir d'achat sur toutes nos charges qui ont augmenté entre temps. En 2025, les dotations de l'Etat seront stables à 663 000€, conformément aux objectifs d'économie affichés par l'Etat.

De plus, en 2025, 2026 et 2027, nous aurons à supporter une **hausse importante des cotisations des employeurs territoriaux** à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités. Nos charges de personnel vont donc augmenter de façon significative.

EVOLUTION : INFLATION / DOTATION



Les dotations de l'Etat n'ont pas progressé aussi vite que l'inflation, et nous gérons donc avec la plus grande rigueur toutes nos dépenses de fonctionnement.

NOTRE STRATÉGIE DE DÉSENETTEMENT POUR LES LAURENTINOIS

Pour financer ses investissements, et alors que les taux d'intérêt étaient bas, la commune a emprunté quasiment chaque année jusqu'en 2023.

En 2024 et 2025 les taux d'intérêt ont connu une forte hausse : nous avons choisi de mobiliser au maximum les réserves financières de la commune pour ne pas emprunter.

Nous avons ainsi diminué l'endettement de la commune, et limité la charge financière des emprunts dans nos budgets.

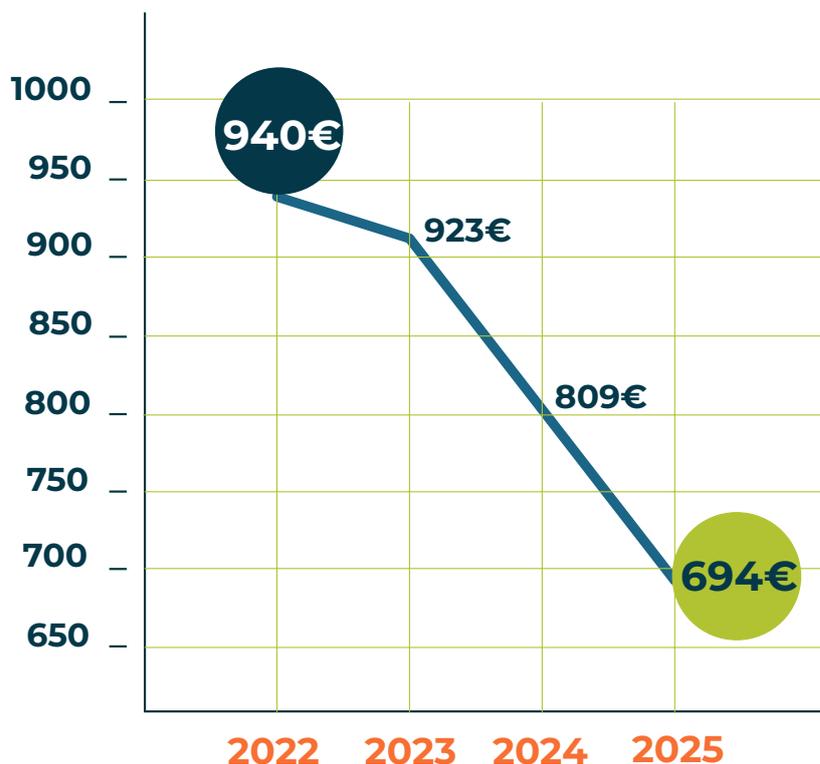
Remboursement
d'emprunt 2025
(budget investissement)
506 278€

Frais
financiers
(budget Fonctionnement)
76 100€

CHIFFRES CLÉS 2025

DETTE COMMUNALE EN € PAR HABITANT

Fin 2025 grâce à notre stratégie de désendettement, la dette par habitant sera ramenée à 694€ soit une baisse de 26% en 4 ans.



LES INDICATEURS DE LA GESTION ET DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

La commune est gérée de façon rigoureuse, avec le souci constant de l'euro dépensé avec efficacité, et la préoccupation du service apporté à tous les Laurentinois :

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont tout à fait cohérentes avec les communes comparables (de 3500 à 5000 habitants), alors que nous avons de nombreux équipements à entretenir.

Les dépenses de personnel sont maîtrisées, et en-dessous de la moyenne.

La fiscalité directe par habitant est en-dessous de la moyenne, le taux de taxe foncière étant exactement cohérents avec les communes comparables.

Vous voulez en savoir plus sur les ratios de gestion et vous faire votre propre avis éclairé ? L'ensemble des données communales vérifiées sont accessibles sur le site :

www.collectivites-locales.gouv.fr

Ratios de gestion 2024	Saint-Laurent-du-Pont	Moyenne des communes de 3500 à 5000 habitants
Dépenses de fonctionnement en € par habitant	952 €	960 €
Dépenses de personnel en € par habitant	446€	509€
Recettes de fonctionnement en € par habitant	1159 €	1179 €
Dotations Générales de Fonctionnement de l'Etat en € par habitant	144 €	160 €
Fiscalité directe en € par habitant	431 €	529 €
Taux de la taxe foncière en %	38 %	38,06 % (en 2023)

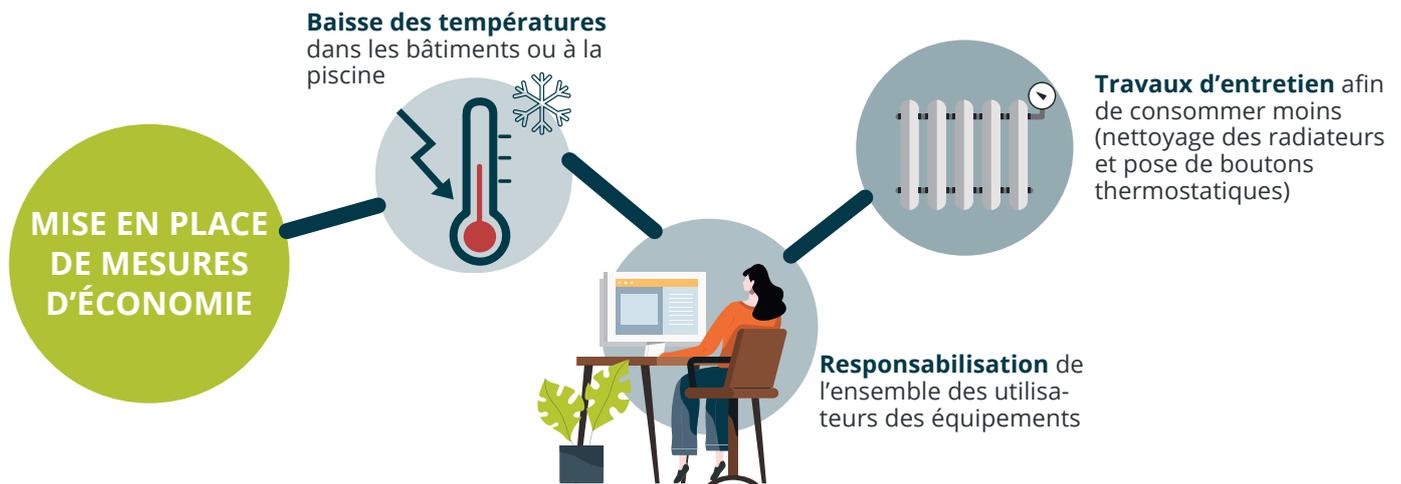


FONCTIONNEMENT : MAÎTRISER LES CHARGES ET VOUS OFFRIR PLUS DE SERVICES

Notre budget de fonctionnement est géré au plus près et nous recherchons toutes les économies possibles afin que chaque euro soit dépensé efficacement à votre service.

Un exemple ?

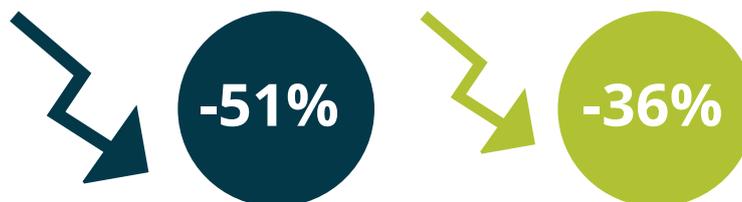
La Commune, comme toutes les familles a été touchée par la hausse des coûts de l'énergie, mais nous avons limité cette hausse :



RÉSULTAT ?

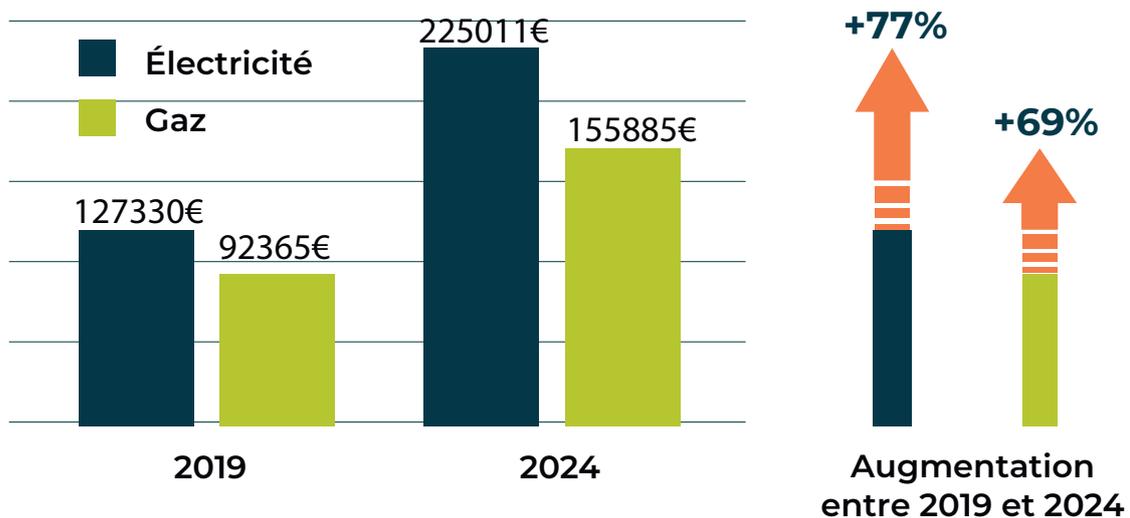
Plusieurs centaines de milliers d'euros économisés chaque année !

Baisse de la consommation d'énergie en KWH entre 2019 et 2024



Augmentation des factures

Facture d'énergie de 2019 et 2024





« Construire un budget responsable et dynamique dans l'intérêt de tous, de façon participative. »

Véronique Morel,
adjointe aux finances et ressources humaines

COMMENT A ÉTÉ CONSTRUIT LE BUDGET 2025 ?

LES LAURENTINOIS ASSOCIÉS À LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2025

LE MOT DE L'ADJOINTE AUX FINANCES

Notre objectif : construire un budget responsable et dynamique dans l'intérêt de tous, de façon participative à la fois avec les Laurentinois et avec les élus.

Toute l'année, votre équipe municipale est à l'écoute de vos besoins : dans les conseils d'école pour nos enfants, auprès des présidents d'associations, des commerçants, et de tous les habitants.

Quelques exemples ?

Ce sont les équipes enseignantes, les élèves et leurs parents du Bourg et de la Plaine qui nous font part de leurs besoins pour les écoles : travaux d'entretien, équipements et matériel, services, périscolaires et cantine, pour prendre soin de nos enfants !

Ce sont les présidents d'associations sportives qui ont

proposé leurs priorités de travaux sur nos équipements, ensuite pris en compte par vos élus au mieux de nos possibilités financières. En 2025, nous avons ainsi validé leur priorité : les travaux de rénovation pour les vestiaires de foot.

Ce sont également les habitants qui demandent la sécurisation des piétons et des vélos, et des dispositifs de ralentissement des véhicules : 8650 véhicules en moyenne par jour.

C'est également en écoutant les Laurentinois qui demandaient le retour des services publics de proximité, que nous avons décidé en 2022 d'ouvrir une Maison France Services, et en 2023 d'y ajouter un service pour les cartes d'identité et les passeports : 1600 dossiers traités.

Le budget 2025 a été préparé avec les Laurentinois et toute l'équipe municipale.

Le débat d'orientation budgétaire est un document montrant les grandes évolutions des finances communales : il a été voté le 19 mars dernier à l'unanimité.

Le budget 2025, ainsi que l'arrêté des comptes 2024, ont été votés le 2 avril. L'ensemble de ces documents est disponible sur le site internet de la commune.

1

Travail en commissions et remontée des besoins des habitants, des associations, des écoles, des commerces...

TOUTE L'ANNÉE AVEC UNE SYNTHÈSE À L'AUTOMNE !

2

Compilation des besoins 2025, travail technique et recherches de financements

3

Arbitrages politiques et document d'orientation budgétaire

FIN D'ANNÉE 2024

4

Discussion en commission finances

5

Vote en conseil municipal du débat d'orientation budgétaire

6

Finalisation du budget 2025 et vote en conseil municipal

PREMIER TRIMESTRE 2025

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le budget de la commune est composé de 3 budgets différents (général, eau et assainissement) avec à chaque fois une partie « fonctionnement » et une partie « investissement ». Chacun de ces budgets est obligatoirement voté à l'équilibre.

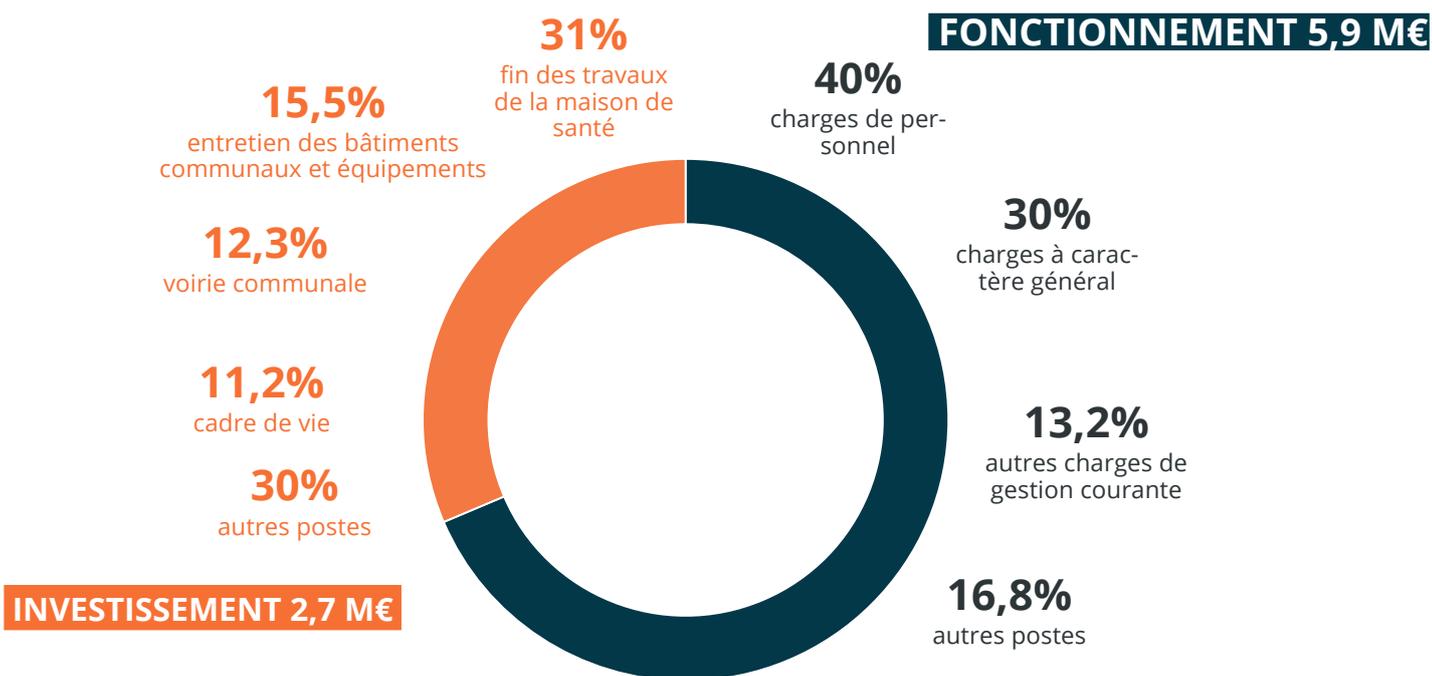
Dans chacun de ces budgets, la partie fonctionnement doit générer un « excédent » chaque année, afin de pouvoir financer les investissements.

Le budget général regroupe toutes les dépenses et les recettes nécessaires à la vie de la commune : équipe salariée, services et animations, entretien des bâtiments et des équipements, travaux et investissement... Les différentes subventions et dotations rentrent dans la partie fonctionnement ou investissement selon leur nature.

Le budget eau et le budget assainissement sont appelés des « budgets annexes » et regroupent les charges et les recettes spécifiques sur ces 2 thèmes. Ils doivent eux aussi s'équilibrer.

LE BUDGET GÉNÉRAL EN UN COUP D'ŒIL

2025 : 8.6 millions d'euros au service des Laurentinois pour une ville dynamique, animée, où il fait bon vivre :



EAU ET ASSAINISSEMENT : LE BUDGET EN UN COUP D'ŒIL

- Le budget de l'eau et celui de l'assainissement ensemble, se montent à 2,2 millions d'euros.
- Ici, c'est l'excédent de fonctionnement du budget « eau » qui permet de financer les investissements nécessaires à l'entretien des canalisations et au renouvellement de nos équipements afin de limiter les fuites et de vous apporter une eau toujours saine.
- Votre équipe municipale est particulièrement attentive à la bonne gestion de l'eau : c'est une ressource précieuse, un bien commun que nous devons à la fois préserver et économiser.

	EAU	ASSAINISSEMENT
Fonctionnement	1 019 775 €	559 500 €
Investissement	327 625 €	339 000 €
Total	1 347 400 €	898 500 €

Budget Eau
=
Production et
distribution d'eau

Budget
Assainissement
=
Service rendu

RAPPEL
Vous payez le service,
pas l'eau elle-même !

LE MOT DE L'ÉLUE

« Le maintien et l'ajout de services de qualité, le choix clair de redynamiser fortement la commune, et le recul relatif des dotations de l'Etat nous ont contraints à augmenter légèrement le taux de la taxe foncière l'année dernière. Nous mesurons l'effort demandé à chacun et chacune d'entre vous. Et vous pouvez aujourd'hui déjà en constater les bénéfices : une commune dynamique permet d'attirer de nouveaux habitants, de nouveaux médecins, de nouveaux commerces, de nouveaux emplois. Une commune dynamique investit pour l'avenir et qui prend soin de tous ses habitants.

Vous l'avez vu dans la présentation du budget communal, nous avons également engagé une stratégie de désendettement : en 2024 alors que les taux d'intérêt étaient au plus haut, nous n'avons pas emprunté. De même en 2025, le budget primitif qui vient d'être voté ne prévoit pas d'emprunt. Les résultats sont là : nous avons limité la charge de la dette pour les Laurentinois, en mobilisant nos réserves au maximum. »
Céline Boursier, maire de Saint-Laurent-du-Pont



LES PROJETS 2025 EN DÉTAILS

1

LA MAISON DE SANTÉ INVESTIR POUR L'ACCÈS AUX SOINS

Les travaux seront terminés et la maison de santé pourra ouvrir à l'été 2025. Elle permettra d'accueillir une équipe médicale complète, avec 4 médecins généralistes et en tout une douzaine de professionnels de santé.

Les travaux (et donc les dépenses d'investissement) sont répartis à parts quasi égales sur 2 années, 2024 et 2025, pour un montant total de 1 062 857€ HT. Pour ce projet, nous avons pu obtenir 795 286€ de subventions de la part de l'Etat, de la Région et du Département. Ce soutien maximal nous a permis de financer ce projet sans emprunt.

La Maison de Santé générera des loyers (recettes de fonctionnement) pour la commune dès son ouverture.

Dépenses d'investissement

1 062 857€ HT au total (sur 2024 + 2025)

Dont 48% restent à réaliser en 2025

Financements

834 733€ de subventions (Etat, Région, Département)

Auto-financement de la commune : 228 125€



2

LA VOIRIE : UN FOCUS SUR LA SÉCURISATION

Qu'avons-nous choisi et priorisé avec vous en 2025 ?

- La sécurisation de la sortie de ville côté Revol et notamment des abords de l'abribus et sa mise en accessibilité
- Étude pour la sécurisation de la sortie côté Villette
- Les travaux d'entretien sur les routes de Fontmartin et de Currière



3

LES AUTRES PROJETS

Qu'avons-nous choisi et priorisé avec vous en 2025 ?

- Réhabilitation des vestiaires du foot
- Menuiseries de l'Ecole de Musique
- Réhabilitation de l'installation électrique de la cuisine de la salle du Revol
- Rénovation des vitraux de l'église de Villette
- Accès à la fibre dans tous les bâtiments publics
- Installation d'une signalétique touristique moderne et dynamique
- Réhabilitation de l'entrée de la montée de la Chapelle
- Installation de 2 nouveaux panneaux lumineux d'information
- Rénovation de la passerelle du circuit du Guiers Mort
- Nouveaux WC publics